

2

#### + Le mot du Maire



Licéroises, Licérois,

L'année dernière, à cette même époque je faisais appel à votre responsabilité pour lutter contre le COVID, cette fin d'année et le futur proche ne s'annoncent pas sous les meilleurs auspices pour les collectivités locales, en particulier pour les communes : en effet les coûts de l'énergie, du carburant, et de l'alimentation nous mettent en difficulté dans notre fonctionnement quotidien.

Il en va de la responsabilité de chacun de maîtriser son comportement pour une diminution de nos dépenses énergétiques.

En matière d'investissement les coûts de la construction, en particulier dans la voirie, auront des répercussions négatives pour nous ; cette augmentation va mettre également en difficulté nos entreprises du fait de la diminution de la commande publique et privée.

Notre population va aussi être mise à l'épreuve, en particulier les plus démunis qui auront à faire face à l'inflation et au coût du chauffage durant cet hiver.

C'est le moment où nous devons nous serrer les coudes et faire preuve «de fraternité» qui pourrait se définir comme une sorte «d'amitié sociale», une capacité d'agir ensemble et de faire cause commune au-delà de nos différences.

Donc, je vous demande de regarder autour de nous les gens en difficulté pour se loger, pour se nourrir, se vêtir et même se soigner et de leur venir en aide.

Ce comportement collectif nous permettra, j'en suis sûr, de sortir la tête haute de cette crise multiple qui s'annonce : crise économique, sociale, et civique le tout dans un contexte d'urgence écologique.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Commune de Saint-Lizier a amené son écho pour apporter un peu de gaité et d'espoir dans nos chaumières.

Le marché de Noël s'est tenu à l'Hôtel-Dieu. La Féérie de Noël qui associe les Consorani et les enfants de l'école Fanny Reich a eu lieu le dimanche 11 décembre 2022 sur la Place de la Cathédrale.

Pour les fêtes, notre commune s'est habillée de ses plus belles lumières pour une plus courte période entourant Noël et la Saint-Sylvestre. Un concert de musique polyphonique a été organisé le 10 décembre 2022, à Notre Dame de la Sède.

La période de Noël et de la Saint-Sylvestre que nous vivrons au milieu d'une crise mondiale doit être un moment de plénitude et de tranquillité retrouvées.

Je profite donc de l'occasion, au nom du Conseil Municipal, pour vous souhaiter une très bonne année 2023 pour vous, votre famille et vos amis.

Michel PICHAN, Maire.

3

A l'aube de l'année 2023, j'en appelle à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour maîtriser nos dépenses d'énergie.

Il appartient à chacun d'entre nous de veiller au bon usage de l'éclairage et du chauffage dans nos établissements publics : administratifs, sportifs, associatifs, dans nos écoles.

La commune a entrepris en novembre et décembre des travaux de rénovation énergétique à l'école Fanny Reich : réfection des fenêtres de quatre classes et du couloir.

## "Il appartient à chacun d'entre nous de veiller au bon usage de l'éclairage et du chauffage "

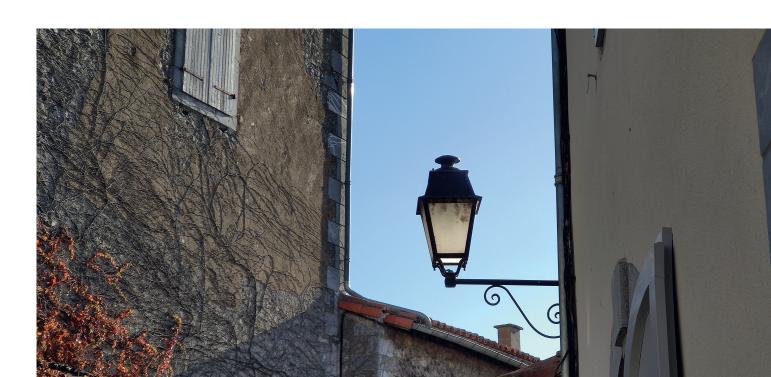
Au niveau de l'Hôtel-Dieu, siège de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées, plusieurs chantiers ont débuté: calorifugeage du système de chauffage en 2022 et la généralisation des robinets thermostatiques dans tout le bâtiment est prévue en début d'année 2023. La commune de Saint-Lizier a transféré les charges de

chauffage à ses locataires institutionnels, la Communauté de Communes Couserans Pyrénées et l'Inspection Académique, en diminuant ses loyers. Quoi de plus légitime puisque le locataire possède la maîtrise de ses consommations.

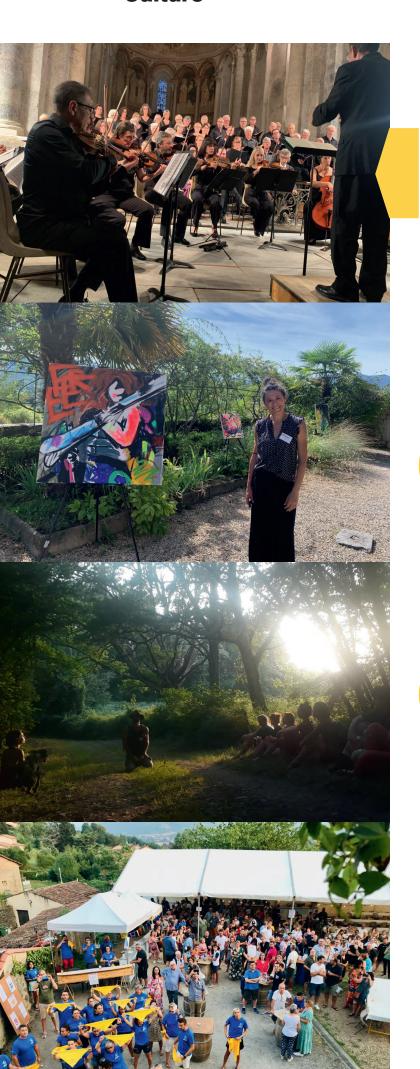
En ce qui concerne l'éclairage public, nous avons été innovants avec une première phase expérimentale : extinction de l'éclairage public dans trois quartiers de la commune pendant l'été. Nous avions prévu une extinction de tous les quartiers de la commune cet hiver avec des horloges permettant une programmation des horaires spécifique à chaque quartier. La commande a été faite auprès du Syndicat de !'Energie de l'Ariège, SDE 09.

Malheureusement du fait de l'afflux brutal des demandes, Saint-Lizier ne sera équipé que courant mars 2023. Pour les fêtes de fin d'année, notre commune à été illuminée pendant une courte période pour entretenir un peu de gaité et d'espoir dans le climat d'inquiétude actuel.

Enfin faisons preuve de pédagogie pour modifier rapidement nos comportements quotidiens en terme de sobriété énergétique en cette période de crise économique et sociale dans un contexte de transition écologique.



## + Culture



L'année 2023 nous ouvre grand ses portes et nos projets culturels, festifs, artistiques, patrimoniaux et fédérateurs de liens, d'ouverture, vont pouvoir naître grâce à votre enthousiasme.

En 2022 ST-LIZIER a été le théâtre d'une cinquantaine d'animations dans le village et au Musée départemental, sur des lieux patrimoniaux, fédérateurs de liens et d'ouverture ainsi:

**concerts** dans les deux cathédrales ont eté organisés, dans des domaines bien différents : Musique classique, polyphonies, cor et gospel.

4 pièces de théâtre, 6 expositions dans le Presbytère: Pauline Causse, Jacqueline Bize, Marc Gilabert, Fabienne Perrel, Jean-Jacques Léonetti, Didier Cafonette et Anne Rodriguez et dans les 3 galeries du village : Christine Garuet, les arts buissonniers, la maison Cosmos.

4 tablées gourmandes et 3 conférences.

5 évènementiels culturels, conviviaux et sportifs organisés par les associations locales : La fête du village avec Festaliz, les féeries de Noël avec les Consorani, les nuits des forêts et les

journées sorcières, la coupe VTT Occitanie.

4 évènements ont été organisés par la commune : Rendez-vous aux jardins, fête de la Saint-Jean, fête de la musique et les journées du patrimoine.

LAUREAT DE L'ARIEGE au Concours « MON BEAU VILLAGE » organisé par la DEPECHE dans la rubrique Patrimoine.

Pour la 2ème année, la commune de St-Lizier est montée sur la 1ère marche du Podium pour le concours départemental « Villes et villages fleuris 2022» avec 8 prix décernés. Nous sommes heureux de féliciter :

Jeanine Raufast, Michel Bonzom, Florence Dedieu, Marie-Claude Bonjovani, Caroline Dubois, Bernadette Micas, Christine Parodi, Sylvia Kozlowski, Hugo Le Chevalier, Colette Plazza, Irène Servant, Marie-Christine Vignolles, Maria Sentenac, Régine Lafforgue ALAE Ecole Fanny Reich, Angèle Robert, La Digitale, Monique Mahenc Chambre d'hôte La Caoussado, Cécile Catelle, Gisèle Juteau, Au pays des Traces, Restaurant 11 place de l'église, Eléonore Papy.

Cette année nous faisons encore appel à vous pour nous aider à fleurir et embellir notre village afin d'obtenir la première fleur du Concours National « Villes et villages fleuris ».

2022 nous a aussi permis de nous rencontrer autour de différents marchés artisanaux et de tables gourmandes.

Nous avons fêté Noël durant les 24 jours de décembre avec le calendrier de l'avent festif, le spectacle son et lumière des féeries de Noël, une crèche et un très beau marché de Noël est venu clôturer cette ambiance magique.



## + Patrimoine

## Plan de gestion de Compostelle

En ce début d'année, la 1ère action du Plan de Gestion de Compostelle va être finalisée, en effet dans le cadre d'une procédure adaptée, l'étude « Mission de diagnostic de la Cathédrale, du Cloître et du Trésor » sera réalisée par une équipe pluridisciplinaire d'architecte spécialisé du patrimoine, économiste, restaurateur de peintures et sculptures ; etc permettant de nous donner les priorités pour établir un planning de travaux sur plusieurs années.



## Recensement des objets monuments historiques

Dans le cadre du recensement des objets monuments historiques déjà répertoriés sur le site national nous avons débuté la collecte des pièces classées, en les identifiant, les localisant et les photographiant. Une très lourde tache de ce patrimoine très conséquent pour notre petit village.





Liberté Égalité Fraternité

# Intoxications au monoxyde de carbone: Adoptez les bons réflexes





- Avant l'hiver, faites systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié dans votre résidence principale et secondaire le cas échéant (Cet entretien est à la charge du locataire)
- Aérez au moins 10 minutes par jour votre logement, même s'il fait froid ;
- Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air;
- Respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : n'employer que le combustible préconisé, ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu
- Placez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utilisez pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...

# Que faire si on soupçonne une intoxication au monoxyde de carbone?

Si vous vous situez dans un local avec un appareil fonctionnant avec une énergie combustible et que vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements, c'est peut-être une intoxication au monoxyde de carbone. Par ailleurs, si votre logement est équipé d'un détecteur de CO, l'alarme se déclenche pour vous avertir de la présence dans l'atmosphère de votre logement de CO à un taux assez élevé. Dans ces 2 cas :

- > Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- > Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- > Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- > Appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).
- > Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers.

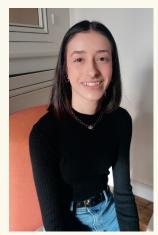
## Recensement de la population 2023

Voici les quatre agents recenseurs qui passeront à votre domicile.

L'agent coordonnateur pour le recensement est Nathalie Lapeyre que vous pouvez joindre à la mairie



Sara Johnson



Marine Rouch



Miléna Rowe



**Ilyes Beniaich** 

## + travaux & aménagement

Le 31 janvier à 18h00 se tiendra une réunion publique sur l'aménagement de la route départementale 117 à l'ancien presbytère.

## Rond-point du CHAC

La réalisation la plus marquante est certainement le Rond-Point du CHAC. Ce projet qui date d'environ d'une vingtaine d'années est enfin opérationnel.



## **Ecole Fanny Reich**



Dans un souci d'économie d'énergie, la Commune a procédé au remplacement de toutes les menuiseries de l'ancienne école Fanny Reich qui dataient des années 1960 par des menuiseries aluminium, double vitrage et la pose de volets roulants.

Dans le courant de l'année 2023, il est prévu de réaliser une isolation par l'extérieur, la pose de laine de verre dans les combles, l'isolation des planchers.

## Eclairage public

Notre village s'est engagé dans une démarche d'économie d'énergie par l'extinction de l'éclairage public de 0 H à 6 H.

Pour cela il est prévu d'installer 16 cellules et 17 horloges.

Devis SDE 09 : 11 **700,00 €**Subventions : **7020,00 €** 

A charge pour la commune : 4620,00 €

Au fur à mesure du remplacement des lampadaires « boules » par des lampes LED celles-ci seront équipées d'une programmation qui diminuera automatiquement l'intensité de l'éclairage de :





De plus la consommation de ces lampes sera du 38 Watts contre 100 Watts actuellement. Le remplacement des lampadaires « boules » doit être effectif en 2025.

Le premier quartier à bénéficier de ces travaux de remplacement sera le lotissement Blanc. Dix-huit lampadaires seront remplacés par des lampadaires identiques à ceux

 Coût 18 lampadaires :
 13 800,00 €

 Subventions :
 11040,00 €

 A charge pour la commune :
 2760,00 €

implantés au niveau du Rond-Point du CHAC et à terme identiques à ceux retenus pour l'embellissement de la RD117 tout ceci dans un désir d'harmonie.

D'autres quartiers vont suivre et faire l'objet d'une 9 inscription au prochain programme d'éclairage public plafonné à 15 000 €/an et financé à 50 % par le Conseil Départemental.

## **Hôtel dieu**



Concernant les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, siège de la C.C.C.P., nous avons procédé à la rénovation des circuits de chauffage central. Ce chantier financé par Total Energie a permis à la commune de réaliser une économie de 13 800 €.

A compter du 1er janvier 2023, la convention signée entre la C.C.C.P et la commune prévoit pour cette dernière la jouissance de certains locaux à savoir :

- L'Office du Tourisme
- L'Agence Postale Communale
- La Halte jacquaire
- La médiathèque et les pièces annexes
- La salle de sport des Etendes

Pour cela des défalqueurs eau et électricité, ainsi que des convecteurs électriques seront installés dans ces locaux.

Dans la renégociation de la convention, les charges de gaz, d'électricité et d'eau incombent désormais à la C.C.C.P.

La mise en place des défalqueurs et des convecteurs représentent un montant de 10600 €.

0.52

www.saint-lizier.com

# **École Fanny Reich**



## Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.

Cette année, douze parents ont candidaté. Nous accueillons trois nouveaux délégués. La participation au vote a été de 46.53%.

Une liste de 12 candidats a été élue : 10 titulaires et 2 suppléants, elle est composée de : Carrère Patrick, Cauchoix Gladys, Puech Laetitia, Dos Santos Laura, Boulogne Elodie, Garnacho Caroline, Riancho Floriane, Couchoix Maxime, Duboy Lise, Mouysset Elodie, Gares Pauline et Pereira Maria Isabelle.

#### Collation du matin

Nous poursuivons l'opération « Un fruit à la récré » pour les élèves du primaire, les lundi et jeudi, les enfants de la maternelle en bénéficient tous les matins. Cet en-cas est financé par la mairie.

## PPMS (Plan particulier de mise en sécurité) et Exercices « sécurité »

Concernant la sécurité dans l'école, comme vous avez pu le constater tous les matins et tous les soirs, un enseignant est au portail pour filtrer les entrées et sorties.

Afin de limiter le nombre d'adultes dans l'enceinte de l'école, nous demandons également aux parents des enfants d'élémentaire (à partir du CP) de ne les accompagner que jusqu'au grand portail vert.

## " Nous accueillons trois nouveaux délégués des parents d'élèves"

www.saint-lizier.com

# " 2023 voit l'arrivée d'un nouveau directeur."

C'est également pour ces raisons de sécurité que le portail principal est fermé à 8 h 45 le matin et 13 h 45 l'après-midi.

En relation avec ce plan, nous avons réalisé, un exercice d'incendie, ainsi qu'un exercice de réaction à une intrusion malveillante. Ces deux exercices préparés en amont se sont déroulés sans difficultés.

Concernant le signal d'alerte attentat/ intrusion dans l'école, nous sommes en attente de devis pour l'installation d'un signal lumineux dans chaque pièce de l'école comme l'exige la loi.

# Du nouveau à l'ALAE (Accueil périscolaire à l'école) de Saint-Lizier, 2023 voit l'arrivée d'un nouveau directeur.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'Esteban De Raedt, salarié de LEC (Loisirs éducation et Citoyenneté Grand Sud) à la direction de l' ALAE de Saint-Lizier. Il gérera l'accueil de loisirs et accompagnera l'équipe dans la mise en place des projets d'animation auprès des enfants de l'ALAE et de l'ALSH lors des vacances scolaires.

Vous pourrez le rencontrer dès le 3 janvier.

Le personnel de L'ALAE est composé de 3 Atsems (mises à disposition par la mairie), 1 personne communauté des communes, 2 AESH, 3 animateurs LEC.

L'accueil du matin est différencié et organisé sur 2 lieux. Pour la maternelle, il est mis en place des ateliers et un temps calme.

À midi, la cantine est assurée par le personnel municipal, l' ALAE est en charge des temps hors repas. A 16H30, temps libre ou ateliers sont proposés sur inscription, on demande une régularité de présence. L'inclusion des enfants des classes Ulis est très positive.

Les mercredis, les enfants de l'école de Lorp sont accueillis. On remarque une hausse des effectifs.







Flasher ce code pour accéder à votre mairie en ligne\* : Actualités, agenda, voirie, travaux, déchets.

\* et vous abonner à sa newsletter mensuelle.

SAMU 15
GENDARMERIE 17
POMPIERS 18
ARRÊTONS 3919
LES VIOLENCES

#### **Mairie de Saint-Lizier**

**Téléphone**: 05 61 66 16 22

**Fax**: 05 61 96 08 01

**Email**: mairie@saint-lizier.com **Site**: www.saint-lizier.com

#### **Horaires**

lundi: 8h30-12h30 / 13h30-18h00
mardi: 8h30-12h30 / 13h30-18h00
mercredi: 8h30-12h30 / 13h30-17h30
jeudi: 8h30-12h30 / 13h30-18h00
vendredi: 8h30-12h30 / 13h30-17h30

samedi: 9h00-12h00

#### **Groupe scolaire Fanny Reich**

**Téléphone**: 05 34 14 32 16

#### **Centre de loisirs**

**Téléphone**: 05 61 96 57 91

### **Agence Postale Communale**

Rue de l'hôtel-Dieu

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

#### **Cyber-Base**

**Téléphone**: 05 61 05 16 88

#### Collecte des déchets verts

Du 1er avril au 31 octobre, la collecte est hebdomadaire. Elle a lieu chaque lundi. du 1er novembre au 31 mars, la collecte a lieu les 2ème et 4ème lundi.

#### **Déchetterie Sitcom du Couserans**

Adresse: Palétès, 09200 Saint-Girons

**Téléphone**: 05 61 66 69 66

lundi au vendredi: 08h00-17h00

samedi: 09h00-17h00

Directeur de la publication :

**Michel Pichan** Réalisation :

Floyd-Warshall 06 75 46 89 06 hello@floyd-warshall.com

Crédit photo:

Stéphane Meurisse Elisabeth Garcia Gouazé

Laurent Boutet Mathieu Ferrier Sophie Pagnon Jean Louis Rouzeau